



ARRÊTÉ n° 31-2026

Les maires des communes Lassouts et de Gabriac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1 et L 2213-2 ;

VU le Code de la Route, notamment les articles R 411-30 et R 411-31 modifiés ;

VU la demande présentée par les organisateurs du Rallye des Rives d'Olt, à l'occasion de la course intitulée RALLYE DES RIVES D'OLT devant se dérouler le 26 septembre 2026 ;

Considérant que l'organisation de cette épreuve peut présenter des risques à l'égard des participants, du public et des riverains ;

Considérant la nécessité d'édicter une réglementation particulière et provisoire de la circulation le parcours de l'épreuve, afin de prévenir ces risques ;

ARRÊTE

Article 1er : Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve intitulée « RALLYE DES RIVES D'OLT », le samedi 26 septembre 2026, la circulation sera interdite à partir de 18 heures jusqu'à la fin de l'épreuve sur les routes désignées ci-dessous :

Depuis le carrefour avec la RD 28, Combrès, Magrin, Saint Affrique du Causse, le Clapier, Lémensac jusqu'à la sortie du hameau de Roquelaure.

Article 2 : La signalisation d'interdiction sera mise en par l'organisateur afin de rappeler ces prescriptions temporaires.

Article 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera affiché et publié dans les communes de Lassouts et de Gabriac.

Article 4 : La Préfète de l'Aveyron, la Gendarmerie d'Espalion, l'association organisatrice et les maires de Lassouts et de Gabriac sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Lassouts, le 11/9/2026

Mme Elodie GARDES

Maire de Lassouts



M. Nicolas BESSIERE

Maire de Gabriac



De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: lundi 14 septembre 2026 08:56
À: Florence MARCILLAC; acte-smica@omnikles.com
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF012-211201249-20260914-2301.xml;
012-211201249-20260911-11092026_312026-AR-1-2_2328.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture de l'Aveyron
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2026-09-14(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: Lassouts
N° de SIREN: 211201249
Numéro Acte de la collectivité locale: 11092026_312026
Objet acte: Arrêté de circulation_Rallye des Rives d'Olt
Nature de l'acte: Actes réglementaires
Matière: 6.1.7-autres
Identifiant Acte: 012-211201249-20260911-11092026_312026-AR

Rapport d'erreur(s):